

Cote du document: EC 2021/112/W.P.5/Add.1
Point de l'ordre du jour 6
Date: 5 mars 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Réponse de la direction à la synthèse d'évaluations sur les infrastructures au FIDA (2001-2019)

Note à l'intention des membres du Comité de l'évaluation

Responsables:

Questions techniques:

Meike Van Ginneken
Vice-Présidente adjointe
Département de la stratégie et des savoirs
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: m.vanginneken@ifad.org

Donal Brown
Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2448
courriel: d.brown@ifad.org

Thomas Eriksson
Directeur
Division des politiques et des résultats
opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2425
courriel: t.eriksson@ifad.org

Thouraya Triki
Directrice
Division production durable, marchés
et institutions
téléphone: +39 06 5459 2178
courriel: t.triki@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle
et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Comité de l'évaluation — Cent douzième session
Rome, 19 mars 2021

Pour: **Examen**

Réponse de la direction à la synthèse d'évaluations sur les infrastructures au FIDA (2001-2019)

1. La direction remercie le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) pour sa synthèse d'évaluations sur l'appui du Fonds aux infrastructures. Elle considère que le rapport couvre les principaux enjeux et qu'il est relativement équilibré. La direction reconnaît que la synthèse d'évaluations présente des constatations pertinentes et utiles pour permettre au FIDA de mieux comprendre comment améliorer l'efficacité de ses investissements actuels et futurs dans les infrastructures.
2. La direction se félicite des efforts déployés par IOE pour tirer parti des enseignements relatifs aux infrastructures et estime qu'ils peuvent contribuer à promouvoir l'appui du FIDA à l'égard des infrastructures rurales et à améliorer l'impact sur le développement. La synthèse d'évaluations couvre un large éventail de thèmes et de types d'interventions dans le domaine des infrastructures (création ou remise en état d'infrastructures sociales, productives ou ayant trait à l'accès aux marchés). En conséquence, le rapport fait état de problèmes inhérents à la formulation de conclusions et ou à l'établissement de comparaisons concernant les différents types de projets, l'approche stratégique, la performance et les impacts, ainsi que la gouvernance et les modalités institutionnelles¹.
3. La direction souhaite également saluer le processus collaboratif et participatif qui a caractérisé la préparation de cette synthèse d'évaluations (consultations internes, ateliers et enquêtes en ligne).

Recommandations

4. La direction prend note des trois recommandations présentées dans la synthèse d'évaluations et, dans l'ensemble, accepte la plupart d'entre elles entièrement ou partiellement. Les réponses détaillées de la direction à chacune des recommandations sont présentées ci-après.
5. **Recommandation 1. Élaborer une stratégie institutionnelle afin de clarifier l'approche adoptée par le FIDA pour transposer à plus grande échelle les infrastructures favorables aux pauvres, notamment pour ce qui est des partenariats et des systèmes de suivi de l'efficacité et de l'impact de ces investissements.**

- **Recommandation partiellement acceptée.** La direction convient qu'il est nécessaire d'améliorer les orientations données au niveau institutionnel concernant l'aménagement d'infrastructures rurales et elle étudiera les meilleurs moyens de le faire. Elle s'est engagée à renforcer les composantes relatives aux infrastructures rurales dans les stratégies et politiques opérationnelles et institutionnelles existantes, notamment dans la version révisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique et dans la matrice intégrée des risques de projet.

Dans ce contexte, la direction estime que l'élaboration de directives opérationnelles pour définir des principes de ciblage et de hiérarchisation des interventions dans le domaine des infrastructures rurales conviendrait mieux aux opérations du FIDA. Les directives opérationnelles pourraient énoncer les conditions d'un financement porteur d'impact et appuyer la conception d'une théorie du changement qui favoriserait un meilleur suivi-évaluation.

¹ La synthèse d'évaluations pourrait préciser plus clairement si les notes de performance ou les impacts présentés sont fonction de l'attribution ou de la contribution, car cet aspect a une incidence sur l'interprétation des enseignements tirés et leur utilisation pour améliorer les opérations futures. L'examen systématique des enseignements tirés sur la façon dont les investissements dans les infrastructures rurales doivent être réalisés et mis en œuvre aurait pu améliorer la performance comparée du FIDA. Une autre caractéristique de la synthèse est le fait que l'échantillon retenu n'est pas aléatoire, et que l'on ne sait pas dans quelle mesure il est représentatif de l'ensemble des projets.

La direction fait observer que la synthèse d'évaluations utilise le terme de durabilité et fait allusion à ses différentes dimensions à plusieurs reprises sans nécessairement préciser s'il s'agit de la durabilité de l'impact, des opérations ou des aspects financiers. Ces différentes dimensions devront être analysées et nuancées lorsque la direction élaborera des directives sur les infrastructures rurales.

La direction a déjà commencé et entend poursuivre le renforcement des outils et capacités de suivi-évaluation pour assurer un meilleur suivi des performances et des résultats des investissements dans les infrastructures rurales. Elle continuera d'améliorer la conception des grands projets d'infrastructures rurales et d'assurer un appui technique à l'exécution le plus adapté possible afin de faciliter l'obtention de produits et d'effets directs de qualité.

6. **Recommandation 2. Adopter une approche globale de renforcement du savoir-faire et des capacités en matière d'appui aux infrastructures, afin de répondre à la demande croissante d'investissements dans les infrastructures rurales.**

- **Recommandation acceptée.** La direction convient qu'il est nécessaire de renforcer le savoir-faire et les capacités internes en matière d'appui aux infrastructures rurales. Elle continue d'évaluer les besoins de ressources techniques et a récemment ajouté aux ressources techniques existantes en interne un poste d'expert en énergies renouvelables et infrastructures vertes, qui doit être déployé sur le terrain. La direction tient à préciser, comme le souligne aussi la synthèse d'évaluations, que cette question fait l'objet d'une attention croissante au FIDA.

Dans le même temps, compte tenu de la portée limitée des ressources techniques du Fonds, la direction renforce sa collaboration avec d'autres organismes techniques des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, y compris des institutions financières internationales, en ce qui concerne la promotion de réseaux de praticiens pour apporter un appui technique aux initiatives axées sur les infrastructures rurales.

La direction veillera à ce qu'une telle collaboration ait un impact accru sur le terrain, afin que les compétences techniques, les connaissances et les autres ressources viennent alimenter de façon immédiate les phases de conception, d'appui à l'exécution et de supervision des projets.

7. **Recommandation 3. Renforcer l'attention portée à la gouvernance des infrastructures favorables aux pauvres durant la conception et l'exécution; créer des synergies avec des investissements complémentaires, des réformes et des initiatives des pouvoirs publics afin d'accroître la durabilité et l'impact.**

- **Recommandation partiellement acceptée.** La direction s'accorde avec IOE sur les aspects positifs de cette recommandation qui vise à améliorer l'impact des interventions sur les infrastructures rurales. Toutefois, la direction n'abordera peut-être pas cet objectif par des réformes ou des initiatives stratégiques et elle voudrait souligner l'importance des analyses de scénarios examinant les arbitrages (nécessaires) entre tous ces objectifs. La direction fait observer que les investissements du FIDA dans les infrastructures rurales, qui ciblent le « dernier kilomètre », sont sujets au biais de sélection de l'emplacement du projet, ce qui fait qu'il est difficile d'obtenir de bons résultats à la fois en matière de durabilité et d'impact. C'est particulièrement vrai dans le cas du FIDA, dont les bénéficiaires sont principalement des petits producteurs ruraux qui sont peu intégrés aux marchés et aux filières, et dont la production est axée à la fois sur la subsistance et sur le marché.

La direction veillera à ce que les examens de l'exécution des projets soient mieux conçus afin d'aider les équipes à renforcer la durabilité et les mesures de protection des projets d'infrastructures rurales dès le démarrage. Par exemple, il conviendrait peut-être de réévaluer la pratique en vigueur consistant à ce que les missions de supervision ne rendent pas compte des stratégies de sortie avant la réalisation de l'examen à mi-parcours. S'agissant des infrastructures, il faudrait encourager la bonne pratique qui consiste à intégrer l'assurance-qualité lors de l'exécution au niveau des projets, comme recommandé dans la note pratique sur l'irrigation. La direction étudiera par ailleurs ces questions au vu du plan d'action pour la durabilité, plus global, qui doit être préparé au titre des engagements pris dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA avant la fin de 2021.